

Commission : Haut Commissariat aux ressources

Question : Des hauts fonds à la Lune, y a-t-il une limite à l'exploitation des ressources ?

Auteur : Indonésie

Les ressources naturelles sont un atout majeur pour les états au niveau économique et environnemental, ce qui soulève des enjeux cruciaux pour l'avenir de l'humanité. Se pose alors la question de leur durabilité et de leur préservation. La république d'Indonésie est un pays riche en ressources terrestres et maritimes. Cependant, le pays reconnaît qu'une régulation de l'exploitation de ces ressources est nécessaire pour préserver l'environnement. Toutefois, dans le contexte économique actuel, la délégation indonésienne estime impératif qu'un équilibre entre régulation et exploitation soit établis.

En 2020, 53% du territoire indonésien était recouvert de forêt, ce qui équivaut à 92 millions d'hectares de terre. La protection forestière est donc au cœur des préoccupations du gouvernement indonésien. Depuis 2015, grâce à la loi forestière n°41/1999, les zones de forêts sont classées en trois catégories ; conservation, protection et production, ce qui permet de mieux distinguer leur fonction et de pouvoir contrôler leur utilisation. Comme son nom l'indique, seules les zones dites de production peuvent être utilisées pour la plantation ou l'exploitation du bois, le reste comprend des réserves naturelles ou des zones de conservation de la nature. Par ailleurs, l'ONU a mis en place depuis 2013, le projet REDD+, qui a pour but de réduire les émissions liées au déboisement et la gestion durable des forêts dans les pays en développement. La République d'Indonésie et huit autres pays se sont engagés à mettre en œuvre des politiques et mesures nationales à ce sujet, tout en bénéficiant d'une aide financière et technique. L'Indonésie est convaincue que les forêts sont un atout majeur pour l'économie, car il permet un plus grand nombre d'exportations et de créations d'emplois. De plus, l'Indonésie possède, la plus grosse entreprise de transformation de bois tropicaux dans le monde. Cependant, il ne faut pas oublier que ses ressources doivent être supervisées, car elles fournissent également des bénéfices environnementaux cruciaux, comme la réduction des risques de catastrophe ou l'amélioration de la qualité des sols, de l'air et de l'eau.

Au-delà des ressources terrestres, les fonds marins regorgent également de nombreuses ressources. Cependant, leur exploitation peut être néfaste pour la biodiversité. Sachant qu'une 7ème limite planétaire concernant les océans a été dépassée lors de cette dernière décennie, la délégation indonésienne estime que leur régulation est nécessaire, notamment vis-à-vis de la pêche. Étant le plus grand archipel au monde, l'Indonésie est souvent victime de pêche illégale. L'Indonésie a signé un accord avec l'Australie, s'engageant à mener conjointement des patrouilles pour protéger leurs frontières maritimes. Ces opérations nommées « GANNET 5 » luttent contre la pêche illicite qui peut se transformer en surpêche, ce qui permet par la suite de mieux contrôler les ressources maritimes. De plus, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a adopté en 1983, l'Accord ministériel d'ASEAN sur la Coopération en matière de la Pêche qui encourage l'amélioration de la production halieutique en utilisant des technologies durables en harmonisant, entre les états membres, des normes pour faciliter le commerce.

En outre, notre pays regorge de mines terrestres et marines comme la mine de PT Weda Bay Nickel. Démarrée en 2019, cette concession de 45 000 hectares a été accordée par le gouvernement indonésien à une entreprise privée, mais seulement 15% de sa superficie ne sera exploitée, répartie sur une durée de 25 ans. Une grande partie de ces zones sera ensuite utilisée pour construire des usines de transformations, mais également des logements pour les employés, ce qui rentre dans le projet de développement économique du gouvernement indonésien. Néanmoins, l'extraction des minerais comme le charbon ou le nickel peut s'avérer très polluante. De ce fait, l'Indonésie a mis en place la loi n°4/2009 qui réglemente l'exploitation minière tout en exigeant que leur transformation se fasse dans le pays pour stimuler l'économie en créant des emplois. Cela est également une façon pour le pays, de garder la souveraineté de leurs ressources naturelles, ce que nous estimons indispensable pour le développement du pays.

La République de l'Indonésie soutient avec ferveur la régulation des ressources terrestres et spatiales, cependant, elle accentue l'importance du développement économique qui ne peut se faire sans

l'exploitation de celles-ci. Pour cela, l'Indonésie prône la recherche d'un équilibre entre les deux pour ne pas pénaliser les pays en développement, sachant qu'autre fois, certains pays utilisaient leurs ressources sans restriction pour accroître leur économie. La délégation d'Indonésie est donc convaincue qu'il faut trouver une manière responsable et durable d'exploiter nos ressources.